



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## Universitätsbibliothek Paderborn

**Dialogue De La Tres-Sainte Vie De La Vierge Marie. De  
ses eminentes perfections, & les devoirs que nous luy  
deuons rendre**

**Pont-A-Movsson, 1649**

LV. Combien de temps demeura t'elle en la maison de Zacharie?

[urn:nbn:de:hbz:466:1-46934](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-46934)

que les faueurs dont elle iouissoit ,  
venoient de sa main Toute-puissan-  
te : C'est pourquoy en action de  
graces elle prononça ce beau Can-  
tique, autant plein de mysteres, que  
de paroles, *Magnificat anima mea*  
*Dominum*, Mon ame magnifie le  
Seigneur, & le reste.

L V.

*Combien de temps demeurat'elle en la  
maison de Zacharie?*

Enuiron trois mois , durant les-  
quels sa modestie , son affabilité, &  
ses autres vertus heroïques paru-  
rent en sorte, que les hommes &  
les Anges , qui en estoient tesmoins  
oculaires , demeueroient tellement  
rauis , qu'ils en glorifioient Dieu :  
mais particulièrement saincte Eli-  
zabeth , à qui la Vierge rendit tous  
les offices de charité, que son âge,  
& sa grossesse requeroit. Enfin aiant  
sanctifié cette maison de sa presen-  
ce , & laissé vne tres suaue odeur de  
saincteté , elle retourna en Naza-  
reth, la Prouidence diuine en aiant

40 *De la tres-saincte vie*  
fait naistre quelque honneste com-  
modité.

LVI

*Que faisoit saint Ioseph en Nazareth  
durant l'absence de la  
Vierge ?*

Il traualloit en son art, atten-  
dant avec passion le retour de son  
incomparable Epouse; c'est ce que di-  
fit qu'à la premiere entreueë, il se sen-  
ressetit vne ioye indicible, qui pou-  
tant ne fut pas de longue durée, car  
la voyant enceinte, sans scauoir rien  
de ce qui s'estoit passé, il commença  
à douter bien fort, ce qu'il feroit en  
cas pareil: d'un costé il ne pouuoit  
former vn iugement arresté, qu'elle  
eut manqué à son deuoir, tant l'es-  
perance qu'il faisoit de sa saincteté estoit  
grande: d'autre part il ne pouuoit  
demeurer plus long-temps avec elle,  
selon la loy. Ce tres deuot pe-  
sonnage, n'eut autre recours qu'à ses  
prieres, ne hastant rien en semblable  
affaire.

Com-  
Son-  
ligée  
quiet  
son tr-  
par v-  
ne di-  
ense  
grace  
E sprit  
laisser  
uiden  
plant  
ou tar-  
le to-  
loire  
Epou-  
Quel-  
Co-  
litoit  
barut  
ils de  
LVI voir A